

## Comité consultatif sur l'application des droits

**Onzième session**  
**Genève, 5 – 7 septembre 2016**

### ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le présent document résume les activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), d'août 2015 à avril 2016. Les objectifs du programme définis dans le programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2014-2015 et le programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2016-2017, ainsi que la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, ont orienté les activités.

Celles-ci ont visé principalement à répondre aux demandes d'assistance juridique et technique émanant d'États membres, conformément aux recommandations n<sup>os</sup> 1, 6, 12 à 14 et 17 du Plan d'action pour le développement, et à favoriser la coopération avec les organisations partenaires et le secteur privé, afin de renforcer l'intégration des préoccupations liées au développement dans les activités conjointes.

2. Il est rappelé que l'objectif stratégique VI de l'OMPI "Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle" est un objectif général et intersectoriel visant à créer un environnement propre à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle d'une façon durable et à renforcer la capacité des États membres en matière d'application efficace des droits de propriété intellectuelle, compte tenu des intérêts socioéconomiques et des préoccupations liées au développement. L'objectif stratégique VI bénéficie de l'appui de différents programmes de l'OMPI, et nombre des activités présentées aux paragraphes 5 à 14 ci-après ont été réalisées dans le cadre d'une étroite collaboration interne, en particulier avec les programmes suivants : programme 9 (Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés), programme 10 (Pays en transition et pays développés), programme 16 (Économie et statistiques), programme 19 (Communications) et programme 20 (Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs).

3. On trouvera dans les sections suivantes un recensement des activités de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17. Il ne s'agit pas ici de fournir un rapport exhaustif de toutes les activités de l'OMPI dans ce domaine, car de nombreux autres programmes de l'Organisation apportent également une contribution à l'objectif stratégique VI. La section I est consacrée à l'assistance aux États membres, tandis que la section II contient une description de la coopération et la coordination entre les travaux de l'OMPI et ceux d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et du secteur privé. La section III traite des publications et des documents de formation relatifs à la promotion du respect de la propriété intellectuelle, et la section IV concerne le programme d'attribution de prix de l'OMPI.

4. Les informations concernant les activités en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 sont régulièrement mises à jour et des liens vers les programmes concernés sont proposés sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/enforcement/fr/activities/current.html>.

## **I. ASSISTANCE AUX ÉTATS MEMBRES : AVIS D'ORDRE LÉGISLATIF, FORMATION ET SENSIBILISATION**

5. Durant la période examinée, les États membres ont adressé de nombreuses demandes d'assistance dans les domaines de la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle et de l'application de ces droits dans le cadre du programme 17. Les services demandés concernaient surtout des avis sur le plan législatif et des activités de formation et de sensibilisation.

6. Concernant les avis d'ordre législatif, le programme 17 prévoyait essentiellement un examen approfondi de la compatibilité des lois en vigueur et des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de la partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en tenant dûment compte des éléments d'équilibre et de flexibilité prévus dans cet Accord. L'OMPI fournit une assistance législative confidentielle aux États membres qui en font la demande.

7. En outre, l'OMPI a organisé des ateliers, des conférences et des colloques nationaux et régionaux spécialisés visant à aborder tous les aspects de la promotion du respect de la propriété intellectuelle :

- Atelier interrégional OMPI-MCST-KCC sur l'application du droit d'auteur, Séoul (République de Corée), 14 – 18 septembre 2015 : organisé conjointement par l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée et la Commission coréenne du droit d'auteur (KCC), cet atelier avait pour objectif d'examiner l'importance de la protection et de l'application du droit d'auteur et des droits connexes (droit d'auteur) pour le développement économique, social et culturel des pays participants; de dispenser une formation de base sur les mesures correctives et autres mesures d'application du droit d'auteur, notamment dans l'environnement numérique; d'examiner différentes questions d'actualité relatives à la promotion du respect du droit d'auteur; et d'envisager des stratégies nationales ou transnationales visant à renforcer la coopération aux fins de la promotion du respect du droit d'auteur. L'atelier a été suivi par 20 participants provenant de bureaux chargés du droit d'auteur, du corps judiciaire, des douanes, de la police et d'autres institutions publiques liées aux activités relatives à l'application des droits. Ces participants étaient issus des pays suivants : Azerbaïdjan, Chine, Ghana, Malawi, Mongolie, Paraguay, Pérou, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

- Atelier sous-régional OMPI-CIPC sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des procureurs et officiers supérieurs de police de certains pays d'Afrique australe, Pretoria (Afrique du Sud), 15 et 16 septembre 2015 : organisé conjointement avec la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) d'Afrique du Sud, cet atelier avait pour but de sensibiliser les procureurs et les enquêteurs principaux aux incidences sociales et économiques de la contrefaçon et du piratage; de présenter le manuel de formation de l'OMPI sur les poursuites engagées en cas de délit en matière de propriété intellectuelle; de débattre des principes fondamentaux relatifs aux sanctions pénales et à la proportionnalité de la fixation de la peine; et d'examiner les moyens d'éliminer les produits portant atteinte à un droit tout en respectant l'environnement, compte tenu des préoccupations liées au développement énoncées dans l'objectif stratégique VI. L'atelier a réuni 15 procureurs et officiers supérieurs de police du Botswana, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de Namibie, du Swaziland, de Tanzanie, de Zambie et du Zimbabwe, ainsi qu'environ 70 procureurs, officiers de police et membres du personnel de la CIPC originaires d'Afrique du Sud.
- Atelier national de l'OMPI sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015 : organisé en coopération avec l'Office d'État de la propriété industrielle, cet atelier avait pour objectif d'étudier les normes minimales et les éléments de flexibilité figurant dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC; de débattre de sujets d'actualité, et en particulier de la sensibilisation des consommateurs et de l'élimination équitable de marchandises; de réfléchir à l'évolution récente de la jurisprudence; et de s'efforcer de mettre en place une coopération interinstitutionnelle efficace au niveau national. L'atelier a réuni environ 40 participants, parmi lesquels des juges, des procureurs, des représentants des douanes, de la police et des autorités de surveillance du marché, ainsi que des avocats.
- Atelier sous régional de l'OMPI sur la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle, Bishkek (Kirghizistan), 21 et 22 octobre 2015 : organisé en coopération avec le Service d'État de la propriété intellectuelle et de l'innovation auprès du Gouvernement de la République kirghize (Kyrgyzpatent), cet atelier visait à instaurer un débat et un échange de données d'expérience sur des questions pratiques liées à l'application des droits de propriété intellectuelle et à améliorer, parmi les membres des autorités chargées de l'application des droits dans les pays d'Asie centrale, les compétences et le niveau de connaissances nécessaires à une gestion et à un règlement justes, efficaces et cohérents des cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, tout en tenant compte des préoccupations liées au développement énoncées dans l'objectif stratégique VI de l'OMPI. L'atelier a réuni environ 60 participants, principalement des représentants du pouvoir judiciaire, mais aussi des représentants de la police financière, de l'Autorité nationale de lutte contre les monopoles, des services douaniers de l'État kirghize, de Kyrgyzpatent et de titulaires de droits.
- Colloque régional OMPI-KIPO-DIP sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des juges, Bangkok (Thaïlande), 28 et 29 octobre 2015 : organisé avec le soutien de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et de la Division de la propriété intellectuelle de la Thaïlande (DIP), ce colloque avait pour but d'enrichir les connaissances en matière d'application des droits de propriété intellectuelle et des enjeux dans ce domaine; de renforcer l'efficacité des procédures civiles ou pénales concernant la propriété intellectuelle dans l'intérêt du développement et de la protection des consommateurs; et de créer un réseau international d'experts en propriété intellectuelle issus du corps judiciaire pour

favoriser des échanges et une coopération suivis. Le colloque a réuni 24 juges des pays suivants : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

- Ateliers nationaux sur l'application des droits de propriété intellectuelle pour la magistrature et les responsables de l'application de la loi, Belmopan (Belize), 2 et 3 novembre 2015 : organisés conjointement avec le Bureau de la propriété intellectuelle de Belize (BELIPO), ces ateliers visaient à améliorer les compétences et le niveau de connaissances des participants nécessaires à une gestion et à un règlement justes, efficaces et cohérents des cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L'atelier du premier jour a réuni environ 20 responsables de l'application de la loi et membres de la communauté juridique, et celui du second jour environ 10 juges, notamment le président de la Cour suprême du Belize.
- Ateliers nationaux sur l'application des droits de propriété intellectuelle pour la magistrature et les responsables de l'application de la loi, Kingston (Jamaïque), 6 et 7 novembre 2015 : organisés conjointement avec le Bureau de la propriété intellectuelle de Jamaïque (JIPO), ces ateliers avaient pour objectif d'améliorer les compétences et le niveau de connaissances des participants nécessaires à une gestion et à un règlement justes, efficaces et cohérents des cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L'atelier du premier jour a réuni environ 50 responsables de l'application de la loi, et celui du second jour environ 20 juges.
- Cours de formation OMPI-JPO sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Tokyo (Japon), 30 novembre – 10 décembre 2015 : organisé conjointement avec le Centre de propriété industrielle de la région Asie Pacifique (APIC) de l'Office des brevets du Japon (JPO), ce cours avait pour but d'étudier les normes minimales et les éléments de flexibilité figurant dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC; de renforcer les compétences des participants et leur compréhension de l'application des droits de propriété intellectuelle, à la lumière des normes minimales et des éléments de flexibilité figurant dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC; de renforcer les compétences nécessaires pour gérer les cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle; d'évaluer les récents développements juridiques; et d'améliorer les compétences et le niveau de connaissances des participants en matière de litiges liés à la propriété intellectuelle. Les 13 participants étaient des juges provenant de Chine, des Émirats arabes unis, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande et du Viet Nam.
- Atelier sous-régional OMPI-POLICOM sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des procureurs et des officiers de police, San Salvador (El Salvador), 9 et 10 décembre 2015 : organisé en coopération avec la Direction des politiques du commerce, Ministère du commerce de El Salvador (POLICOM), cet atelier avait pour but de sensibiliser les procureurs et les enquêteurs principaux aux incidences sociales et économiques de la contrefaçon et du piratage; d'examiner les moyens pertinents de poursuivre efficacement et de manière équilibrée les délits de propriété intellectuelle, dans l'intérêt tant des utilisateurs du système de propriété intellectuelle que du grand public; et d'étudier d'autres aspects pertinents de l'application des droits de propriété intellectuelle, par exemple les moyens d'éliminer les marchandises portant atteinte à un droit tout en respectant l'environnement. Au total, l'atelier a réuni 28 participants, parmi lesquels des procureurs provenant du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras et de République dominicaine, ainsi que des procureurs, enquêteurs de police et représentants d'autres institutions publiques chargées de la propriété intellectuelle provenant de El Salvador.

- Conférence régionale sur la propriété intellectuelle et le sport, Vilnius (Lituanie), 13 et 14 avril 2016 : organisé en coopération avec le Bureau national des brevets de la République de Lituanie, le Département de l'éducation physique et du sport, chapeauté par le Gouvernement lituanien, le Comité olympique national de Lituanie et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), cet événement visait à faire prendre conscience de la valeur des droits de propriété intellectuelle pour l'industrie du sport et à encourager la lutte contre les produits de contrefaçon. Il a également permis de commémorer la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et le vingt-cinquième anniversaire du Bureau national des brevets. Il a réuni environ 129 participants, parmi lesquels des représentants de plusieurs administrations nationales et institutions publiques d'autres pays d'Europe, ainsi que des parties prenantes telles que des représentants de l'industrie des articles de sport, des radiodiffuseurs et des avocats spécialisés.

8. De plus, les membres du programme 17 ont participé à des programmes de formation destinés aux fonctionnaires gouvernementaux, aux enseignants de propriété intellectuelle et aux étudiants en droit. Un certain nombre d'exposés portant spécifiquement sur la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle ont été présentés, en particulier à l'occasion d'un cours de niveau avancé sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des représentants des pouvoirs publics, qui s'est tenu à Genève du 7 au 18 mars 2016, d'une visite d'étude de la délégation d'Oman au siège de l'OMPI du 14 au 16 septembre 2015, et d'une visite d'étude de la délégation du Mozambique au siège de l'OMPI, les 20 et 21 octobre 2015.

## II. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

9. Conformément aux objectifs énoncés dans le programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2014-2015 et le programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2016-2017, le programme 17 a continué d'œuvrer en faveur d'une coopération internationale systématique et efficace afin d'assurer une approche équilibrée et transparente en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle, dans le cadre de l'objectif stratégique VI et de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, de favoriser l'efficacité et l'efficience des activités connexes et d'éviter un chevauchement des travaux. Les activités réalisées sont notamment les suivantes :

- Programme pour les relations avec les gouvernements – Association internationale pour les marques (INTA), Genève (Suisse), 16 septembre 2015 : dans le cadre de ce programme organisé par l'OMPI, auquel ont assisté les membres du conseil d'administration de l'INTA, l'OMPI a présenté, concernant la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle, une mise à jour des travaux effectués par le Comité consultatif de l'OMPI sur l'application des droits ainsi que des activités menées par l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle et du droit international privé.
- Réunion plénière de l'Observatoire européen, Alicante (Espagne), 21 et 22 octobre 2015 : organisée par l'Observatoire européen sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle (ci-après dénommé "Observatoire européen"), la réunion avait pour principal objectif d'offrir un aperçu des travaux réalisés par l'Observatoire européen en 2015 et prévus pour 2016, et d'instaurer un débat et un échange de données d'expérience sur les tendances actuelles dans les domaines suivants : sensibilisation du public, application des droits, aspects juridiques et internationaux, propriété intellectuelle dans le monde numérique, économie et statistiques. Cette réunion a rassemblé des représentants de 26 États membres de l'Union

européenne (UE), du Parlement européen, de la Commission européenne, du secteur privé et de la société civile, ainsi que des observateurs.

- Douzième réunion du Groupe “contrefaçon et piratage” de l’Organisation mondiale des douanes (OMD), Bruxelles (Belgique), 28 – 30 octobre 2015 : l’OMPI a poursuivi sa coopération avec l’OMD et a assisté à la douzième réunion du Groupe “contrefaçon et piratage” de l’OMD. Cette réunion visait à partager des expériences et des pratiques concernant les activités et les outils de renforcement des capacités, et à débattre des efforts et des initiatives menés par les administrations nationales des douanes pour lutter contre la contrefaçon et le piratage.
- Conférence sur “Internet et droit d’auteur : une perspective européenne”, Milan (Italie), 4 et 5 novembre 2015 : organisée par Francesca Fieconi, le Programme de formation permanente des juges italiens de l’École supérieure de la magistrature, et le groupe italien de l’Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI), la conférence portait sur des questions d’actualité ayant trait au droit d’auteur, à savoir la responsabilité des intermédiaires, la compétence de l’*Autorità per le Garanzie Nelle Comunicazioni* (AGCOM) – habilitée à bloquer des sites Web auteurs d’infractions –, l’initiative “Marché unique numérique” de la Commission européenne, l’épuisement des droits en ligne, et la politique antitrust menée par les sociétés de perception. L’exposé présenté par l’OMPI portait sur la responsabilité secondaire des intermédiaires de l’Internet. Parmi les intervenants figuraient des juges, fonctionnaires, universitaires et avocats italiens. La plupart des 170 participants étaient manifestement des avocats et des conseillers internes.
- Réunion du Comité de la propriété intellectuelle et du droit international privé de l’International Law Association (ILA), Munich (Allemagne), 20 novembre 2015 : organisée par le Comité de la propriété intellectuelle et du droit international privé de l’*International Law Association* (ILA) et l’Institut Max Planck pour l’innovation et la concurrence, la réunion a rassemblé une vingtaine de membres du comité et de l’Institut. L’OMPI a dressé le bilan de ses travaux sur l’interface entre la propriété intellectuelle et le droit international privé.
- Quatrième session de la table ronde multipartite sur l’assistance technique dans la lutte contre les médicaments contrefaisants, Genève (Suisse), 30 novembre 2015 : hébergée par l’OMC, cette table ronde a réuni des représentants de cinq organisations intergouvernementales (Organisation internationale de police criminelle, INTERPOL); OMC; OMD; OMPI; Organisation mondiale de la Santé, OMS) et de trois organisations non gouvernementales (ONG) – Fédération internationale de l’industrie du médicament (FIIM); Association européenne des médicaments génériques et biosimilaires (EGA); et Institut de la sécurité pharmaceutique (PSI) –, qui apportent une assistance technique dans la lutte contre les médicaments contrefaisants. Elle a permis aux participants d’échanger des informations et des données d’expérience sur leurs activités respectives dans ce domaine.
- 86<sup>e</sup> session du Comité mexicain interinstitutions pour la promotion et la protection du droit d’auteur et de la propriété industrielle, Mexico (Mexique) 8 décembre 2015 : À l’invitation du cabinet du procureur général du Mexique, l’OMPI a assisté à la 86<sup>e</sup> session du comité, qui a réuni au total 68 participants, parmi lesquels l’ensemble des institutions publiques liées à la propriété intellectuelle, des associations et des représentants du secteur privé.
- Forum national pour le renforcement de la propriété intellectuelle, Mexico (Mexique) 8 décembre 2015 : organisé par le cabinet du procureur général du Mexique, le

forum avait pour but de favoriser un vaste débat sur les problèmes auxquels est confrontée la propriété intellectuelle aujourd'hui au Mexique et sur la façon dont elle peut être renforcée. Il a réuni environ 300 participants, notamment des représentants d'organismes publics liés à la propriété intellectuelle, des membres du Parlement, des sénateurs, des juges et des magistrats, des juristes, des universitaires et des représentants du secteur privé.

- Réunion d'experts de l'OCDE : "Commerce de la contrefaçon et du piratage : la situation actuelle", Paris (France), 30 novembre 2015 : l'OMPI a assisté à la réunion d'experts organisée au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris pour recevoir et examiner les résultats quantitatifs de la première phase du projet sur le commerce transfrontalier de produits de contrefaçon, entrepris conjointement par l'OCDE et l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques et dessins ou modèles) (OHMI) – qui est récemment devenu l'EUIPO –, et donner son avis.
- Table ronde sur l'"Application de mesures pour la protection du droit d'auteur et des droits connexes, le potentiel d'amélioration du cadre législatif et mise en œuvre concrète", Vilnius (Lituanie), 15 décembre 2015 : organisée par le Ministère de la culture de Lituanie, la table ronde a réuni quelque 60 participants, parmi lesquels l'OMPI, qui s'est exprimée sur l'application du droit d'auteur, en particulier dans l'environnement numérique.
- Réunion du Groupe de coordination de l'Observatoire européen sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle, Bruxelles (Belgique), 14 janvier 2016 : cette réunion, accueillie par l'OMD dans ses locaux, a rassemblé les organisations suivantes : Observatoire européen, Commission européenne (Direction générale de la croissance et Office européen de lutte antifraude (OLAF)), Unité européenne de coopération judiciaire (EUROJUST), Office européen de police (EUROPOL), Collège européen de police (CEPOL), OCDE. Elle visait à débattre, développer et coordonner les activités en cours, à éviter le chevauchement des efforts et à échanger les meilleures pratiques entre organisations participantes.
- Conférence internationale de la FICCI sur le commerce illicite – Une menace pour la sécurité nationale et l'économie, New Delhi (Inde), 15 janvier 2016 : organisée par la Fédération des Chambres indiennes du commerce et de l'industrie (FICCI), cette conférence a réuni plus de 100 participants et représentants des médias, et elle a aussi offert l'occasion de rencontrer des représentants du Département de la politique et de la promotion industrielles (DIPP), Ministère du commerce et de l'industrie de l'Inde. L'OMPI a été conviée à présenter un exposé sur les travaux menés par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle.
- Atelier de l'OHMI sur la propriété intellectuelle dans l'enseignement, Alicante (Espagne), 8 et 9 mars 2016 : L'objectif premier de cet atelier était de débattre des conclusions de l'étude de l'OHMI intitulée "La propriété intellectuelle et l'éducation en Europe", en vue de promouvoir les bonnes pratiques dans l'enseignement et, plus généralement, d'échanger des données d'expérience concernant les activités de sensibilisation axées sur les jeunes, aussi bien dans des pays membres que dans des pays non membres de l'UE. L'atelier a réuni des représentants de 16 États membres de l'UE ainsi que des représentants de 10 autres entités et organisations.
- Atelier organisé par le Réseau de procureurs européens chargés de la propriété intellectuelle, Alicante (Espagne), 14 et 15 mars 2016 : organisé par l'OHMI et EUROJUST, cet atelier portait sur des études de cas liées aux poursuites contre les

auteurs d'infractions en ligne et des questions générales de politique ou d'information, telles que les modèles industriels des auteurs d'infractions en ligne, l'utilisation abusive des noms de domaine, les principes de la responsabilité indirecte, les logiciels malveillants et les monnaies virtuelles. Les quelque 40 participants étaient pour la plupart des procureurs provenant de 21 États membres de l'UE, mais aussi des États-Unis d'Amérique, d'Ex-République yougoslave de Macédoine, d'Islande, du Monténégro et de Norvège. L'atelier a également réuni des représentants de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), d'EUROPOL et du Département américain de la justice.

- Réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), La Haye (Pays-Bas), 15 – 17 mars 2016 : le Conseil sur les affaires générales et la politique de la HCCH a approuvé la proposition visant à encourager l'OMPI et la HCCH à élaborer conjointement un outil de référence portant sur les problèmes situés à l'intersection de la propriété intellectuelle et du droit international privé. Cette réunion a rassemblé 219 participants représentant 69 États membres de la Conférence de La Haye, deux États candidats et 12 observateurs d'organisations intergouvernementales et d'ONG.
- Conférence organisée conjointement par l'OHMI, EUROPOL et EUROJUST sur le renforcement des connaissances dans le domaine de la contrefaçon de denrées alimentaires, de boissons et de produits agricoles, Alicante (Espagne), 16 mars 2016 : organisée par l'OHMI, EUROPOL et EUROJUST, cette conférence met l'accent sur l'échange de données d'expérience provenant de l'Opération Opson de lutte contre les produits alimentaires et les boissons de contrefaçon, coordonnée par INTERPOL et EUROPOL, et sur les problèmes juridiques découlant de la protection des droits d'obtenteur. Parmi les quelque 100 participants figuraient des procureurs, des représentants d'organismes chargés de faire appliquer la loi et des représentants du secteur privé provenant de pays de l'UE et de pays voisins, ainsi que des organismes internationaux suivants : UNICRI, INTERPOL, OMD, EUROJUST et EUROPOL.
- Réunion de coordination avec les organisations intergouvernementales menant des activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), 11 avril 2016 : organisée par l'OMPI, la réunion avait pour but de renforcer la coordination entre les organisations intergouvernementales œuvrant dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Ont participé à cette réunion les organisations intergouvernementales suivantes : Centre Sud, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), INTERPOL, OCDE, OMC, OMD, UNICRI et Union internationale des télécommunications (UIT).
- Quatrième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur la cartographie du commerce illicite, Paris (France), 18 et 19 avril 2016 : l'OMPI a participé à la quatrième réunion du Groupe de travail de l'OCDE, où a eu lieu la présentation du rapport OCDE-EUIPO intitulé "Le commerce de produits contrefaisants et de produits piratés : état des lieux de l'incidence économique".

### III. PUBLICATIONS ET DOCUMENTS DE FORMATION

10. Grâce aux fonds mis à disposition par le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, le programme 17 a demandé que soit élaboré du matériel

pédagogique pour aider les enseignants à éduquer les enfants au respect du droit d'auteur. Ces ressources pédagogiques, qui ont été présentées à la dixième session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) ([WIPO/ACE/10/25](#)), comprennent cinq modules de matériel pédagogique destinés aux élèves âgés de 10 à 15 ans. Ce matériel pédagogique comprend des activités d'apprentissage qui sont attrayantes et accessibles, destinées à sensibiliser les jeunes au droit d'auteur. Chacune des ressources s'accompagne de notes pour les enseignants. Ce matériel peut être mis à disposition sur demande, et une version interactive de ce matériel accessible en ligne est en cours d'élaboration.

11. Le programme 17 a continué d'accorder la priorité aux problèmes situés à l'intersection de la propriété intellectuelle et du droit international privé, où les conflits de lois sont rendus encore plus compliqués par la difficulté de réconcilier l'omniprésence de l'Internet et la territorialité des droits de propriété intellectuelle. Pour aider à mieux comprendre les questions pertinentes, à établir un aperçu objectif des démarches adoptées par les tribunaux dans les différents pays, et à identifier les éventuelles activités futures, des données empiriques ont été recueillies sous la forme de 56 décisions de tribunaux relevant de 19 juridictions différentes. Se fondant sur ces données, M. Andrew Christie, de la Faculté de droit de Melbourne, Université de Melbourne, a rédigé un rapport indépendant intitulé "Problèmes de droit international privé liés à des litiges de propriété intellectuelle en ligne et comportant des éléments transfrontières : analyse des approches nationales", qui a été publié en septembre 2015.

12. Le programme 17 a mis au point un manuel de formation à l'intention des autorités chargées de l'application de la loi et des procureurs intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle". Ce manuel fournit des indications générales sur les éléments juridiques du piratage et de la contrefaçon ainsi que sur des questions pertinentes ayant trait aux enquêtes et aux preuves. Le programme 17 collabore avec un certain nombre d'autorités nationales pour adapter le manuel aux besoins au niveau local. La traduction du manuel en arabe, en espagnol et en français est en cours.

13. Les faits nouveaux et les questions d'actualité dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle aux échelons national et international font l'objet d'un bulletin électronique périodique qui met l'accent sur les activités de sensibilisation. Les États membres et les observateurs du comité sont invités à communiquer au Secrétariat toute information pertinente qu'ils souhaitent voir figurer dans ces bulletins.

#### **IV. PROGRAMME D'ATTRIBUTION DE PRIX DE L'OMPI**

14. Dans le cadre de l'appui fourni par l'OMPI aux États membres, le programme d'attribution de prix de l'OMPI a permis de remettre, entre août et décembre 2015, 73 médailles, 42 trophées et 82 certificats à des inventeurs et créateurs de 27 États membres<sup>1</sup>.

[Fin du document]

---

<sup>1</sup> La responsabilité relative au programme d'attribution de prix de l'OMPI a été transférée à la Section du protocole et de la gestion des événements avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.